

20231107 Le Monde

https://www.lemonde.fr/politique/article/2023/11/07/dans-sa-lettre-aux-chefs-de-parti-emmanuel-macron-accede-aux-demandes-de-la-droite-sur-l-immigration-et-donne-quelques-gages-a-gauche_6198587_823448.html

Immigration : le piège tendu par Emmanuel Macron à la droite

Dans sa lettre adressée aux chefs de parti ce week-end, le chef de l'Etat propose d'élargir le champ du référendum, dans l'espoir de rendre politiquement compliqué, pour Les Républicains, un rejet du projet de loi « immigration », examiné au Sénat.

Par [Nathalie Segauines](#)

Article réservé aux abonnés



Le président de la République, Emmanuel Macron, à l'Élysée, à Paris, le 3 novembre 2023. CLAUDIA GRECO / REUTERS

Le destin du projet de loi « immigration » se jouera-t-il au Parlement ou à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) ? Dans sa lettre adressée aux chefs de parti dimanche 5 novembre, et alors que l'examen du texte a débuté au Sénat le 6 novembre, Emmanuel Macron ouvre la voie au processus qui permettrait de consulter directement les Français sur l'immigration. « *Notre responsabilité est de dépasser nos clivages dans l'intérêt du pays* », écrit le président de la République dans cette missive, invitant une nouvelle fois les partis, de La France insoumise (LFI) au Rassemblement national (RN), à une nouvelle « *réunion de travail* » à la maison d'éducation de la Légion d'honneur, à Saint-Denis, le 17 novembre.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Au Sénat, la crise politique couve autour du projet de loi « immigration »](#)

Parce que les partis d'opposition avaient conditionné leur retour à la table de discussion à la présentation de propositions concrètes de la part du chef de l'Etat, ce dernier [leur fait une offre](#) : il s'agit d'élargir le champ de l'article 11 de la Constitution à « *des projets de loi relevant de questions dites "sociétales" comme la fin de vie parfois évoquée, mais également de réformes plus larges touchant plusieurs aspects intriqués entre eux, comme c'est le cas des*

questions migratoires qui relèvent de sujets régaliens, économiques, sociaux ou même diplomatiques », précise-t-il.

Adressée la veille du début de l'examen en séance publique au Sénat du projet de loi « immigration », cette proposition, qu'Emmanuel Macron prétend inscrire dans le temps long, a surtout un objectif politique de court terme : satisfaire aux exigences du parti Les Républicains (LR), dont les voix sont nécessaires pour l'adoption du texte. La modification de la Constitution, justifiée à droite par un besoin de « *reprendre le contrôle* » sur l'immigration, est en effet une demande récurrente de LR.

« Changer la loi ne suffit plus »

Cette exigence est venue s'ajouter, à droite, à la demande de retrait de l'article 3, qui prévoit la régularisation des travailleurs sans papiers dans les métiers en tension, et à la transformation de l'aide médicale d'Etat (AME) en aide médicale d'urgence. Des demandes auxquelles l'exécutif a répondu : le gouvernement est ouvert à une réécriture dudit article, et l'AME *un juge peut refuser de l'appliquer sous prétexte qu'elle serait contraire à une jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme. Il faut changer la Constitution !* »

Cette exigence est venue s'ajouter, à droite, à la demande de retrait de l'article 3, qui prévoit la régularisation des travailleurs sans papiers dans les métiers en tension, et à la transformation de l'aide médicale d'Etat (AME) en aide médicale d'urgence. Des demandes auxquelles l'exécutif a répondu : le gouvernement est ouvert à une réécriture dudit article, et l'AME « *peut changer de nom* », concédait du bout des lèvres la première ministre, Elisabeth Borne, lundi 6 novembre, sur France Inter. Emmanuel Macron, à la recherche d'un compromis, donne des gages, construisant un édifice qu'il sera difficile de remettre en cause pour LR. « *Il nettoie le terrain* », résume Hervé Marseille, président du groupe Union centriste au Sénat.

Lire aussi le décryptage : Article réservé à nos abonnés [Loi « immigration » : le durcissement de l'aide médicale d'Etat par la droite sème le trouble dans la majorité](#)

Dans cette entreprise, le chef de l'Etat a le soutien de l'opinion, qui approuve massivement les dispositions de cette loi. Comment LR pourra-t-il s'opposer à un texte approuvé par les Français, alors même qu'il aura obtenu satisfaction sur l'essentiel de ses demandes ? Tel est le piège tendu à la droite : l'annonce d'une révision constitutionnelle en vue d'un référendum sur l'immigration, ajoutée au vote d'un texte au Sénat, mettrait les députés LR en porte-à-faux vis-à-vis de leur électorat, à quelques mois des élections européennes.

La gauche et la droite, « il faut les deux »

Reste qu'Emmanuel Macron ne s'engage pas à convoquer un référendum. Mais propose seulement, à ce stade, de réviser la Constitution afin de rendre possible une telle consultation populaire. Ira-t-il plus loin avant le 17 novembre ? Ce sera sans doute l'un des enjeux, pour la droite, de la réunion.

Lire aussi : [Olivier Faure refuse de participer à la prochaine « rencontre de Saint-Denis » entre Emmanuel Macron et les chefs de parti](#)

Dans le même temps, le chef de l'Etat donne, dans sa lettre, des gages à la gauche. Ainsi propose-t-il un assouplissement des conditions de mise en œuvre du référendum d'initiative partagée (RIP), introduit dans la Constitution en 2008, mais dont les critères se sont révélés depuis inatteignables. Emmanuel Macron propose d'abaisser à 1 million d'électeurs – contre près de 5 millions actuellement – le seuil pour permettre son organisation. Et suggère de « *donner aussi aux citoyens la possibilité de prendre l'initiative* » de ce RIP, « *alors qu'aujourd'hui seuls les parlementaires peuvent lancer la procédure* ».

Une proposition en direction des partis de gauche, qui ont [échoué à engager une consultation populaire sur la privatisation d'Aéroports de Paris](#) en 2020. La gauche et la droite, « *il faut les deux* », « *on ne peut pas marcher avec une seule jambe* », confiait le président français aux étudiants kazakhs, le 1^{er} novembre à l'université d'Astana. Mais le premier secrétaire du Parti socialiste, Olivier Faure, a déjà annoncé qu'il ne participerait pas à la réunion du 17 novembre, refusant de se joindre à ce qu'il nomme un « *deal* » entre le chef de l'Etat, la droite et l'extrême droite.

[Nathalie Segaines](#)